COMPTE-RENDU CHSCT NORD DU 15 MAI 2020 (COVID-19)

***« Un jour j'irai vivre en Théorie, car en théorie tout se passe bien »*, Pierre Desproges**

Une nouvelle audio-conférence du CHSCT a été réunie sur la demi-journée, dans le cadre du suivi du PRA (Plan de Reprise de l'Activité) des différentes administrations et les multiples questions qui en découlent.

Elle s'est ouverte sur les contingences budgétaires (notamment les distributeurs de gel hydroalcoolique) et calendaires, qui restaient en suspens depuis la séance de l'avant-veille.

Puis, nous avons évoqué la situation de chaque administration.

Agenda du CHSCT

Tout d'abord, à notre grand désarroi, la présidente a décidé de ne finalement pas tenir de séance hebdomadaire la semaine suivante, au prétexte de l'indisponibilité de l'administration et du pont de l'Ascension. **Seuls les membres de la CGT ont protesté !**

Pire, il n y aura pas non plus de séance hebdomadaire prévue en semaine 23 (la semaine pivot qui inclut le fameux horizon du 2 juin). La présidente a prétexté que ses congés ne constituaient pas, au sens juridique, un « empêchement » et qu'elle ne peut donc pas déléguer ses pouvoirs temporairement, conformément à la circulaire[1]. Interrogée sur ces sources juridiques par la CGT Finances, la présidente a objecté pour seul argument (d'autorité) ses études en droit administratif.
Nous avons de nouveau dénoncé le mépris de la présidente envers la santé des agents et l'urgence de la situation.

Distributeurs de gel hydroalcoolique

La CGT Finances a rappelé son accord de principe, dans l'intérêt des collègues ; des devis et une liste des sites d'implantations ayant été fournis depuis. Il a de plus été précisé en séance que ces dispositifs seraient destinés à être installés à l'intérieur des services.
Nous avons d'ailleurs salué l'investissement financier de la DRFiP, qui s'engage à financer elle-même 89 de ces dispositifs.

Néanmoins, **la CGT Finances a tenu à (ré)-exprimer longuement certaines réserves**, notamment l'existence de dispositifs muraux moins coûteux (déjà testés et approuvés en Douane), qui permettraient d'équiper plus de services ou de points de passage.

Après moins de 45 minutes de débats, la présidente a déclenché un vote précipité, avec l'assentiment des autres organisations syndicales.

1 Circulaire relative au fonctionnement des CHSCT des MEF : « En cas d'empêchement temporaire du Président du CHSCT, il peut déléguer la présidence à un autre représentant de l'administration de la Direction voire, dans les CHSCT interdirectionnels, à un représentant de l'administration d'une autre Direction. »

Mise devant le fait accompli, sans garantie ni de l'adéquation, ni de l'opportunité, la CGT Finances a préféré s'abstenir d'une dépense de 18 000 à 29 000 € de matériel (le devis à retenir n'a même pas été débattu, y compris les aspects de délais de livraison : la présidente choisira ce qui l'arrange). Par ailleurs, la précipitation du vote nous a empêché d'exiger un juste financement des autres administrations, à hauteur de la participation de la DRFiP.
Votes : 5 pour (Solidaires, CFDT, FO), 4 abstentions (CGT).

Autres sujets budgétaires

De surprise, en mauvaise surprise, la présidente a osé enchaîner en mettant les membres du CHSCT devant un nouveau fait accompli.
Elle a en effet proposé, séance tenante, le financement par le budget du CHSCT de gel hydroalcoolique, lingettes et autre matériel hygiénique, soit disant en complément des dotations des administrations, à hauteur de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Alors que le chèque en blanc était sur le point d'être signé par les autres organisations syndicales, **la CGT Finances a encore dénoncé la précipitation et la dérive habituelle des directions consistant à détourner le budget dédié au CHSCT pour remplir leur obligation d'employeur, au détriment d'une amélioration réelle des conditions de travail** (au-delà des normes légales).
Nous avons, à titre d'exemple, évoqué la possibilité de financer des masques pour les travailleurs empruntant les transports en commun. En ce sens, nous avons demandé leur recensement dans chaque administration (hors Douane, qui équipe ces agents via une dotation préfectorale).
Nous avons dès lors proposé la tenue urgente d'un groupe de travail « budget » dès le 20 mai.
Une nouvelle fois cette date a été rejetée quasi unanimement, y compris par les représentants des autres organisations syndicales.
Le groupe de travail « urgent » se tiendra donc… semaine 23 (du 1er au 5 juin). Soit le temps pour chaque administration de préparer de potentielles « listes de courses », à savoir des dépenses qui relèvent avant tout de leurs prérogatives d'employeur, et non du budget du CHSCT.

DRFiP

De nouveaux rejets injustifiés de remboursements de frais de repas ont été évoqués, alors que les engagements précédemment pris ne sont pas remis en cause. La DRFiP va rappeler les consignes.

La CGT Finances a demandé les suites données par la Préfecture, gestionnaire d'immeuble de la Cité Administrative, aux demandes formulées lors des débats de l'avant-veille.
Concernant les accès au bâtiment, il ne sera pas possible de différencier l'accès du public de celui du personnel.
Toutefois, la DRFiP a précisé de source préfectorale que 2 agents de sécurité, habituellement stationnés dans l'entrée, ont été redéployés à l'extérieur depuis le début de la semaine, pour refouler les usagers, aucun service de l'immeuble n'étant rouvert au public.
Nous avons suggéré à la DRFiP/DGFiP une opération d'information télévisuelle (chaînes locales/chaînes nationales « d'information » en continu), afin de dissuader un plus large public de se déplacer, en complément de l'article paru dans La Voix du Nord du 11 mai. Ne niant pas l'intérêt d'une telle démarche, la DRFiP a pris note.
Sur les problématiques d'ouvrants, **à notre demande, l'administration a précisé qu'en cas d'impossibilité d'aérer les locaux 3 fois par jour (15 minutes minimum), les fenêtres seraient changées sur demande.**

Nous avons de nouveau interpellé la DRFiP sur les fiches « plan de prévention » qui avaient été envoyées en milieu de semaine à chaque chef de service.
2 jours après leur diffusion, seules quelques fiches sont remontées en direction.
Interrogée sur les mesures prises en cas de non conformité constatée par le chef de service, la DRFiP a répondu laconiquement qu'elle procédera « au cas par cas ».
Les membres CGT Finances ont demandé la transmission de l'ensemble de ces fiches au CHSCT, au fur et à mesure de leur retour.

Si la DRFiP en a promis une « synthèse » en vue du CHSCT du 27 mai, elle se refuse toutefois à nous communiquer l'ensemble des fiches : d'une part de peur que nous les « [égrainions] une par une» lors du prochain CHSCT, d'autre part en décrétant que ces fiches constituaient uniquement un document de travail. **La CGT Finances a insisté : seule une communication intégrale et au fil de l'eau de ces documents permet une analyse fine et réactive des difficultés de chaque service. Il en va du rôle de veille sanitaire du CHSCT. Il en va également du souci de transparence de la DRFiP.**

DIRCOFI

Alors que le directeur adjoint de la DIRCOFI Nord nous expliquait l'avant-veille que le taux de 36 % de présentiel constaté le 12 mai était dû à la présence exceptionnelle d'un nombre élevé de cadres de proximité et d'agent vérificateurs revenus au bureau après une absence de deux mois, **la CGT n'a pu que déplorer un taux de présence toujours trop élevé.** (encore 105 agents présent dans les services le 14 mai, soit 32 %)
Cette situation est d'autant plus regrettable que la DIRCOFI Nord (contrairement aux autres administrations de ce CHSCT) est massivement dotée en matériel informatique permettant le télétravail !
Outre le respect des règles de distanciation, la CGT Finances a exigé que la DIRCOFI Nord rappelle, au titre du principe de précaution, que le télétravail reste la règle ! Si ce principe était respecté, le taux de présentiel pourrait se situer autour des 18 %. On en est très loin.

Information de dernière minute pour les agents DIRCOFI Nord de Rouen, relative aux travaux préparatoires de **démarrage du chantier de la phase 1 de la Cité Administrative de Rouen**. Plusieurs opérations doivent avoir lieu à compter du 19 mai :

- la mise en place d'un escalier de secours extérieur échafaudé en façade côté quai Jean Moulin pour rétablir une issue de secours,
- la pose d'un monte-charge en extrémité de façade du bâtiment B,
- la livraison de matériel (dont des bungalows pour monter la base vie du chantier de réhabilitation. Ces livraisons entraîneront des stationnements de poids-lourds en dehors du chantier clos et indépendant,
- le déménagement des archives du sous-sol du bâtiment A vers le 6ème étage du bâtiment D,
- le déménagement des fonctions du bâtiment A vers le RCH de l'aile E (local du gardien, local courrier, salle de commission, accueil public).

La CGT Finances restera très vigilante sur les conditions de vie au travail des collègues durant toute cette période. N'hésitez pas à contacter vos représentants CGT si besoin.

INSEE

Nous avons déploré la reprise des mauvaises habitudes de la direction de l'INSEE, qui a de nouveau choisi de ne pas se faire représenter au CHSCT.
La mise en pratique du PRA a donc été présentée par l'assistante de prévention, envoyée seule « au front ». Elle nous a informé qu'au maximum 5 % des agents étaient revenus pour l'établissement de Lille et que la quasi totalité des agents ont été fournis en équipement de télétravail.

DOUANE

Après une introduction sur la situation dans les services dépendant des DI, DR de Dunkerque et DR de Lille, où tout semblerait bien se passer dans le meilleur des mondes, **la CGT Finances a exprimé de nombreuses réserves et interrogations.**

Nous avons concédé plusieurs points positifs :

- la mise à disposition de matériel aménagé pour augmenter le nombre de télétravailleurs dans certains services OP/CO,
- la réaction rapide, dans la dernière période, en liaison avec les médecins de prévention, concernant certains cas de soupçons de COVID19 (à Maubeuge, Baisieux ou Halluin),
- la prise en charge des frais de repas,

- la mise à disposition prochaine de masques (dotation préfectorale) pour les agents effectuant leur trajet domicile/travail en transports en commun ou en covoiturage,
- l'intervention de la psychologue du travail auprès des agents encadrant les services.

La CGT Finances s'est en revanche montrée consternée de la rapidité avec laquelle l'administration fait revenir les agents en présentiel, avant de s'assurer que toutes les mesures de précaution soient effectives. La Douane s'est contentée de répondre que tout est sous contrôle.
Cette réponse est loin d'être satisfaisante.
D'une part, les organisations syndicales n'ont reçu que tardivement (le 14 mai) les PRA service par service.
D'autre part, la prochaine réunion douanière concernant l'étude de la mise en œuvre des mesures de protection n'aura lieu que le 20 mai. Or, **pour la CGT, l'analyse des PRA doit prévaloir à toute reprise d'activité ou à un retour des collègues en nombre.**

Nous avons particulièrement dénoncé cet empressement des directions à faire revenir les agents de la surveillance, dont les services ne peuvent que tourner au ralenti (fermeture des frontières, baisse du trafic routier, aérien et ferroviaire).
Si nous comprenons que des agents veuillent reprendre leur activité comme le répètent à l'envi les directeurs, la CGT Finances a rappelé que cette attitude est bien souvent la conséquence de la parution de l'ordonnance congés/RTT (véritable vol consistant à faire payer aux fonctionnaires une situation dont ils sont pourtant les premières victimes).
La CGT Finances a rappelé qu'il était encore trop tôt, au regard de l'évolution de la pandémie, pour un retour à la « normale » des effectifs déployés sur le terrain.

Nous avons demandé des précisions sur les séances TPCI (Techniques Professionnelles de Contrôle et d'Intervention) **notamment prévues pour certain(e)s collègues de la Gare et de la Ferro, devant participer aux services de renfort des unités routières.** Le Directeur des Douanes de Lille a précisé qu'il ne s'agit pas de séances TPCI, proscrites pour l'instant, mais de séances de rappel des mesures de sécurité à prendre pour certains contrôles, s'agissant de personnels peu ou pas habitués aux services sur la route.

Les membres de la CGT Finances ont porté à la connaissance du CHSCT des dysfonctionnements constatés par les agents de Lesquin BSE, en contrôle du tri postal au sein d'une société de livraison de colis (non respect des distanciations physique, non port de masque par certains employés de cette société). Nous nous sommes étonnés que le chef de service n'ait pas immédiatement rendu compte de cette situation de danger (exposant potentiellement toute la brigade), alors qu'un collègue avait mentionné les faits sur la partie personnelle de son rapport de service. La CGT Finances a exigé que cette situation ne se renouvelle pas.
Le Directeur Régional des Douanes de Lille a répondu qu'il était au courant des problématiques au sein des locaux de cette entreprise, et qu'il demanderait rapidement que tout rentre dans l'ordre, sachant par ailleurs que le matériel nécessaire est normalement fourni aux employés de la société.
Sans vouloir nuire à un quelconque employé du secteur privé, **nous avons rappelé l'importance de rendre compte de ce type d'incidents dans l'optique d'endiguer la pandémie, ou tout le moins la circonscrire hors des services douaniers.**

Suite au débat sur les distributeurs de gel hydroalcoolique, **la CGT Finances a insisté sur l'obligation des directions de fournir, dans la durée, tous les matériels de protection en quantité nécessaire.**
Nous avons également réitéré nos demandes concernant les distributeurs destinés aux véhicules de service et les protections en plexiglas, pourtant commandées depuis plusieurs semaines. L'adjointe du DI nous a répondu que celles-ci devraient arriver dans la semaine du 18 au 22 mai.

Nous avons enfin évoqué la situation des collègues vulnérables.
La médecine de prévention a répondu être en contact avec chacun d'entre eux. Toute décision en lien avec leur retour dans les services doit être concertée entre l'administration concernée, la médecine de prévention et le médecin généraliste des agents.